



Mairie de Combs-la-Ville  
Esplanade Charles de Gaulle  
CS 10570 - 77 383 Combs-la-Ville Cedex  
Tel. : 01 64 13.16.00  
Fax : 01 60.18.06.15

Envoyé en préfecture le 14/11/2023  
Reçu en préfecture le 14/11/2023  
Publié le 14/11/2023  
ID : 077-217701226-20231113-2023\_284C-AR



## DECISION n° 2023 / 284-C

### SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UNE SALLE DU CONSERVATOIRE MAURICE OHANA PAR GRAND PARIS SUD

LE MAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), notamment son article L 2122-22,

VU la délibération n°1 du 21 septembre 2020 donnant délégation du Conseil Municipal au Maire pour l'ensemble des attributions énoncées dans les alinéas 1 à 26 de l'article L 2122-22 du CGCT,

CONSIDERANT que cette délégation inclut notamment :

*Pour les marchés de travaux dont le montant est inférieur à 1,5 millions d'euros H.T, pour les marchés de fournitures, de prestations de services et de prestations intellectuelles, de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,*

CONSIDERANT que l'école SOMMEVILLE a besoin d'une salle pour faire répéter ses élèves dans le cadre d'un projet danse,

### DECIDE

**ARTICLE 1 :** Le Maire de Combs-la-Ville décide de signer une convention de mise à disposition d'une salle du conservatoire appartenant à Grand Paris Sud à titre gratuit pour permettre à l'école Sommeville d'organiser les interventions du professeur de danse avec laquelle elle travaille.

**ARTICLE 2 :** Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera transmise au Préfet de Seine-et-Marne et publiée dans les formes légales.

**ARTICLE 3:**

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou sa publication, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Melun ou d'un recours gracieux auprès du Maire de Combs-la-Ville.

Fait à Combs-la-Ville, le 13 Novembre 2023

**Le Maire**  
**Guy GEOFFROY**

